

Ville de Paris

Direction de la Jeunesse
et des Sports

L'utilisation des
équipements
sportifs parisiens
par le public
associatif

16^{ème}
arrondissement



Vers une meilleure connaissance des utilisateurs des aires sportives parisiennes

L'obtention des Jeux Olympiques de 2024 est le point d'orgue de la politique engagée en faveur du développement du sport par la Ville de Paris, avec pour ambition d'ancrer les pratiques sportives dans le quotidien des habitants.

Ainsi, les élus de la Ville de Paris ont souhaité poursuivre une action publique innovante prenant en compte les évolutions des différentes pratiques sportives. Cette politique ambitieuse ne se fait pas au détriment du mouvement sportif, qui constitue un partenaire incontournable de la Ville.

C'est ainsi que près de 2 000 clubs bénéficient, chaque année, des infrastructures sportives de la Ville, à travers plus de 1,5 million d'heures de créneaux mis à disposition.

Conscients que la non-accessibilité aux différentes aires sportives constitue un frein au développement de la pratique, les élus de Paris ont engagé, en 2016, un plan de simplification pour les associations sportives, avec un volet dédié à l'optimisation des créneaux dans les différentes installations sportives.

La mise en place de ces mesures a donc permis de répondre de manière efficace aux besoins des clubs et des pratiquants. Pour autant, ces différents leviers ne permettent pas de répondre à l'ensemble des demandes, toujours plus nombreuses, et la plupart des aires sportives semblent aujourd'hui saturées.

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la Ville de Paris a donc initié un travail visant à dresser un état des lieux de l'évolution du nombre de créneaux mis à disposition des associations ainsi qu'une analyse des structures et de leurs pratiquants, utilisatrices des différentes aires.

Souhaitant que ce travail éclaire les choix des élus en faveur d'un meilleur accès aux centres sportifs pour les Parisiens, l'analyse, tant quantitative que qualitative, a été déclinée sur l'ensemble des arrondissements de la Ville.

Il s'appuie à la fois sur une lecture des plannings d'une semaine type pour chaque aire sportive (avec un comparatif entre les saisons 2014-2015 et 2017-2018), et sur un recueil qualitatif auprès des associations utilisatrices, visant à mieux identifier les profils de leurs adhérents.

5 précisions méthodologiques pour mieux appréhender les différentes données

1. La base de référence

La base de référence pour l'analyse des créneaux et des volumes d'heures est une extraction du fichier AIREs pour la semaine du 30/09 des années 2014 et 2017.

L'analyse de la densité des aires sportives rapportées à la population, de la typologie d'aires et la comparaison avec des communes de taille équivalente s'appuient sur les données du Recensement des Equipements Sportifs (RES) du Ministère des Sports.

2. Le calcul du volume d'heures

Pour plus de stabilité entre les 2 années de référence (2014 et 2017), le calcul des volumes d'heures hebdomadaires n'intègre que les créneaux périodiques et annuels, excluant, de fait, les créneaux mobilisés par les associations sur les périodes de vacances scolaires. Seul le calcul des heures ouvertes au public tient compte des heures périodiques et ponctuelles.

Le calcul des volumes d'heures est hebdomadaire. La projection en volume d'heures annuelles se base sur le nombre d'heures de créneaux hebdomadaires X 35 semaines.

3. Le retraitement des créneaux

Les créneaux non ouverts à la réservation (travaux, fermeture...) n'ont pas été pris en compte dans la base de données.

4. La lecture des familles et disciplines pour les associations

L'analyse des familles et des disciplines s'appuie sur les éléments déclarés par les associations lors de leur demande des créneaux.

5. L'analyse du profil des pratiquants

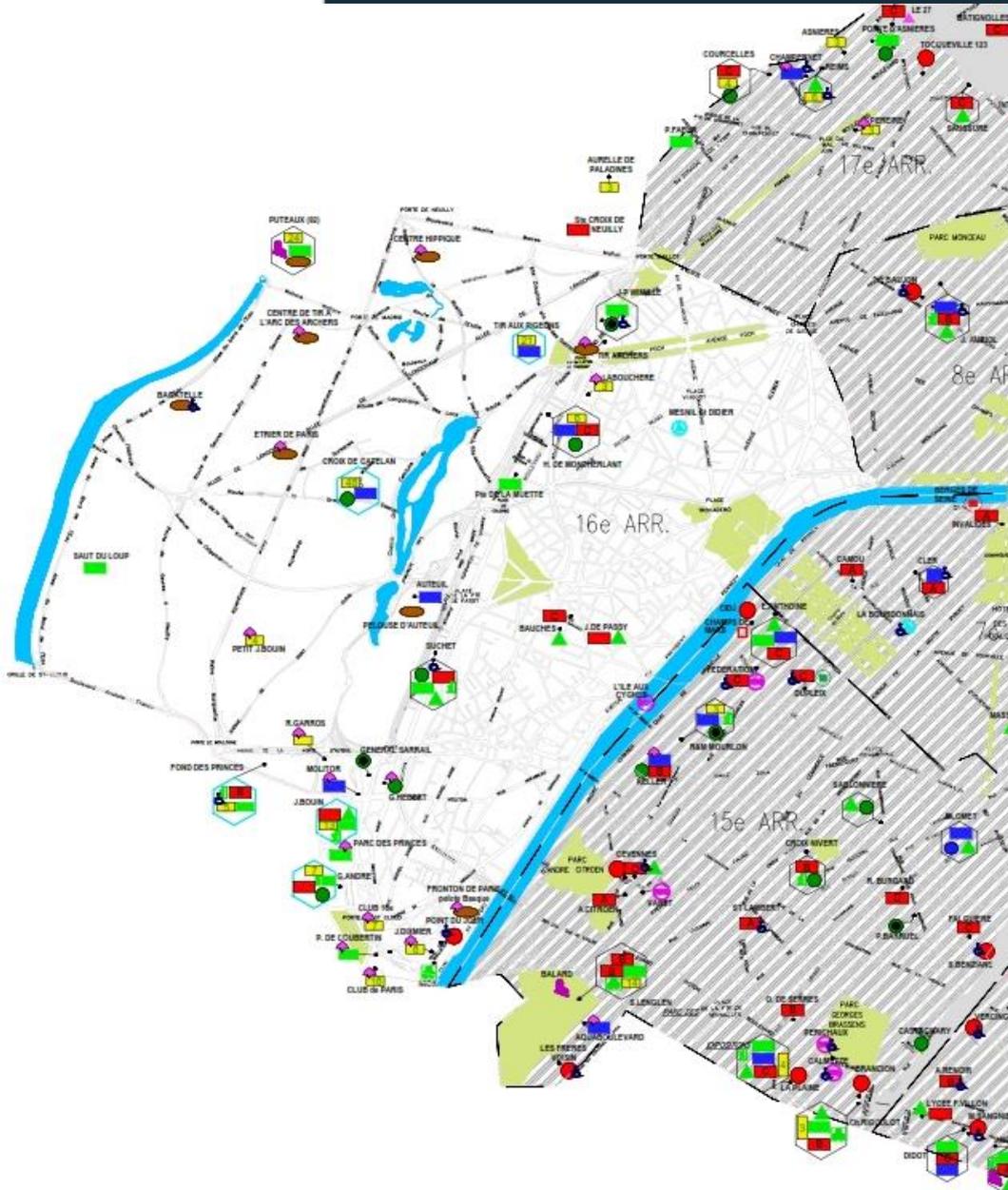
La prise en compte du profil des utilisateurs et des logiques de pratique sur les différents créneaux s'appuie sur les éléments déclaratifs des associations dans le cadre d'une enquête menée auprès de l'ensemble des associations utilisatrices.

16^{ème} arrondissement

La place des installations sportives
sur l'arrondissement et le volume
de créneaux dédiés à la pratique

16

Cartographie des centres sportifs de l'arrondissement



MAIRIE DE PARIS



DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
25, Boulevard Bourdon 75004 Paris

PLAN DU 16eme ARRondissement & BOIS DE BOULOGNE

EQUIPEMENTS DE LA DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

LEGENDE

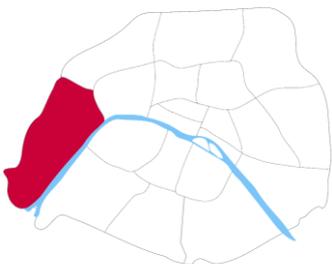
CENTRE SPORTIF	CENTRE CONCEDE
LIMITES ARRONDISSEMENTS	CENTRE PARIS ANIM'
EQUIPEMENT CONCEDE	KIOSQUE JEUNES
STADE	ESPACE PARIS JEUNE
GYMNASSE Type A : 20mx15m Type B : 30mx20m Type C : 40mx20m	CENTRE PARIS ANIM' ANNEXE
TEP rattaché à un site (estimation sociale)	TERRAINS EN ACCES LIBRE
TEP INDEPENDANT (estimation sociale)	AIRE SPORTIVE EXTERIEURE (Parcours de sport et street work out)
TENNIS*	CITY STADE
PISCINE	ROLLER-PARK/SKATEPARK
BASSIN ECOLE	PATINOIRE
BAINS DOUCHES	TENNIS DE TABLE
SALLE DE SPORT	MUR D'ESCALADE
AUTRES EQUIPEMENTS	BOULODROME
	EN TRAVAUX
	ACCESSIBLE POUR HANDICAPES

Échelle :	N° Plan :	Indice :
Modifié Par : DE LA PORTE DES VAUX Béatrice	Date de Modification : 16 Mars 2017	17



16

Un arrondissement qui présente une grande diversité et densité d'aires sportives



Avec une population municipale de 165 745 habitants au 1^{er} janvier 2014 (INSEE), le 16^{ème} arrondissement est l'un des plus importants de la capitale et regroupe près de 7,46 % de la population communale (7^{ème} arrondissement en nombre d'habitants).

Avec 487 aires sportives, soit 15,59% de l'offre globale parisienne, il constitue également l'arrondissement le mieux doté en terme d'infrastructures sportives (1^{er} arrondissement le plus important).

Avec cette importante dotation, le 16^{ème} arrondissement se situe au-dessus de la moyenne parisienne en volume d'équipements rapporté à la population (29,24 aires sportives pour 10 000 habitants, contre 14 à l'échelle de Paris, soit le 1^{er} arrondissement de Paris en terme de densité).

De plus, il se caractérise par une sur dotation globale, en comparaison des communes françaises de taille équivalente (entre 160 000 et 180 000 habitants) dont la moyenne se situe à près de 22 aires sportives pour 10 000 habitants.

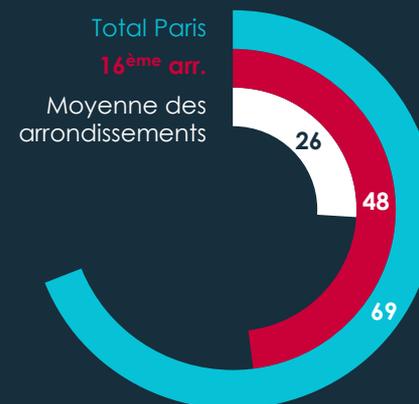
Au-delà du volume, les aires sportives de l'arrondissement se caractérisent par leur grande diversité, avec plus de 48 types d'aires différentes recensées (contre 26 en moyenne à l'échelle de Paris).

Taux d'aires sportives pour 10 000 habitants et comparaison à l'échelle de Paris et de communes de taille équivalente



Source : Recensement des équipements sportifs, Ministère des sports – Traitement Mouvens, 2018

Nombre d'aires sportives différentes sur l'arrondissement



Source : Recensement des équipements sportifs, Ministère des sports – Traitement Mouvens, 2018

Les associations sont les principales bénéficiaires des créneaux mis à disposition dans les aires sportives de l'arrondissement

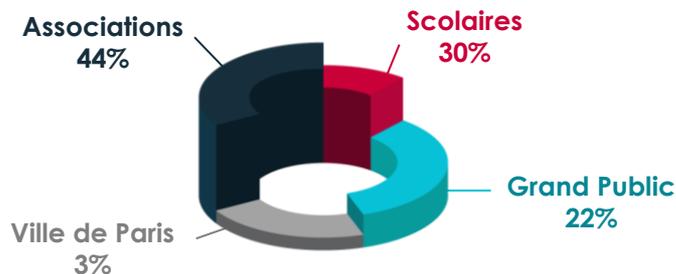
Avec 7 245 heures hebdomadaires de réservation régulière des aires sportives en 2017 (soit environ 253 560 heures annuelles, hors vacances scolaires), le 16^{ème} arrondissement facilite l'accès aux aires sportives pour un grand nombre d'utilisateurs. En 2017, 4 453 créneaux ont été occupés périodiquement, soit une moyenne de 1h37 environ par créneau.



4 453 créneaux hebdomadaires réservés en 2017, représentant **7 245 heures hebdomadaires**

Les aires sportives sont principalement ouvertes à 4 types d'utilisateurs : les associations, les scolaires, le Grand Public et la Ville de Paris. Sur l'arrondissement concerné, des évolutions sont observées en fonction des utilisateurs entre 2014 et 2017 : ce sont à présent les associations qui sont les principales utilisatrices des créneaux mis à disposition (3 185 heures par semaine, soit 44%) en 2017.

Répartition des volumes d'heures hebdomadaires de réservation par profil d'utilisateurs en 2017



Au-delà des associations, 30% des créneaux (soit 2 189 heures) sont dédiés à la pratique physique et sportive des établissements scolaires. L'arrondissement compte 85 établissements ou structures scolaires utilisatrices, qui fréquentent prioritairement les centres multisports (gymnases, stades) et les piscines.

À noter que les aires ouvertes au Grand Public sont essentiellement les piscines, les courts de tennis (dont l'utilisation s'inscrit notamment dans le cadre du dispositif « Paris Tennis ») et des TEP.



Une baisse globale des volumes de créneaux entre 2014 et 2017, portée uniquement par le Grand Public

L'ensemble des leviers d'optimisation mis en œuvre pour améliorer l'accès aux aires sportives a permis d'améliorer la capacité d'accueil de l'arrondissement pour tous les utilisateurs, sauf pour le Grand Public. En effet, ce dernier enregistre une très forte baisse de ces créneaux d'utilisation.

Au total, ce sont plus de 350 créneaux hebdomadaires qui ont été supprimés entre 2014 et 2017 (- 7%), conduisant ainsi à une baisse globale de 153 heures d'ouverture par semaine. Cette baisse représente près de 5 370 heures annuelles en moins sur l'arrondissement.



- 153 heures hebdomadaires
entre 2014 et 2017

Volume de créneaux réguliers réservés en 2014 et 2017 par l'ensemble des utilisateurs des aires sportives

4810



2014

- 357 créneaux hebdomadaires

4453



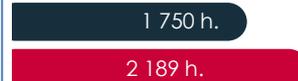
2017

Evolution du volume d'heures hebdomadaires entre 2014 et 2017 par profil d'utilisateurs

Associations : + 857 h



Scolaires : + 439 h



Grand Public : - 1 517 h



Ville de Paris : + 68 h



Si les scolaires et la Ville de Paris ont bénéficié d'une augmentation de leur volume d'heures, ce sont surtout les associations qui comptent la plus forte hausse de leurs heures hebdomadaires (+ 857 h) entre 2014 et 2017, tandis que le Grand Public enregistre, sur la même période, une baisse de plus de 1 500 heures.

2 éléments viennent renforcer la hausse des heures pour le tissu associatif :

- L'augmentation, pour 29% d'entre elles, de leur volume de créneaux utilisés.
- L'accès à des aires sportives sur l'île de Puteaux suite à la signature d'une convention pour un total de 737 heures hebdomadaires.

16^{ème} arrondissement

Caractéristiques et chiffres clés de l'utilisation des aires sportives par les associations (hors créneaux utilisés sur les vacances scolaires)

16

Des aires sportives majoritairement occupées par des associations implantées sur l'arrondissement

Les associations, principales utilisatrices des aires sportives, mobilisent, en 2017, près de 3 185 heures chaque semaine (44% des créneaux). Sur la même année, ce sont, au total, 181 associations qui bénéficient de créneaux (+ 31% par rapport à 2014).

L'accès aux aires sportives par les différentes associations se caractérise par les éléments suivants :

- Les associations renouvellent les mêmes créneaux d'une année sur l'autre (pour 52% d'entre elles).
- 29% d'entre elles ont enregistré une hausse des volumes de créneaux mis à disposition.
- La politique d'accès aux aires sportives a permis à 62 nouvelles associations de bénéficier de créneaux, en lieu et place des 19 structures qui ne réservent plus d'heures en 2017.
- 46% des associations utilisatrices ont leur siège social sur l'arrondissement. Celles-ci bénéficient prioritairement des créneaux existants : 2 249 heures en 2017 sur les 3 185 heures dédiées aux associations (soit 71% des heures).
- A noter : 10% des heures (soit 308 heures) sont utilisées par les associations ayant leur siège social dans des arrondissements limitrophes (7^{ème}, 8^{ème}, 15^{ème} et 17^{ème} arrondissements).

Chiffres clés des associations en 2017

181 associations en 2017 (contre 138 en 2014)

19 ne réservent plus de créneaux en 2017

62 nouvelles associations en 2017

62 ont les mêmes vol. hor.

35 ont vu leurs vol. hor. augmenter

22 ont vu leurs vol. hor. diminuer

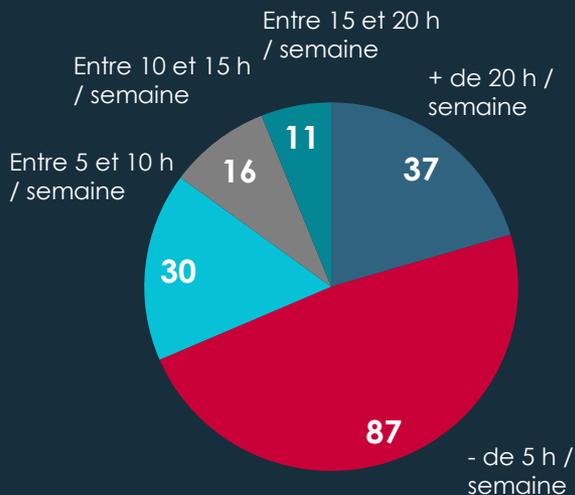
Poids des associations ayant leur siège sur l'arrondissement



des associations utilisatrices ont leur siège social sur l'arrondissement en 2017



Répartition du nombre d'associations selon leurs volumes de réservation hebdomadaire en 2017



Les 10 plus gros réservataires en 2017

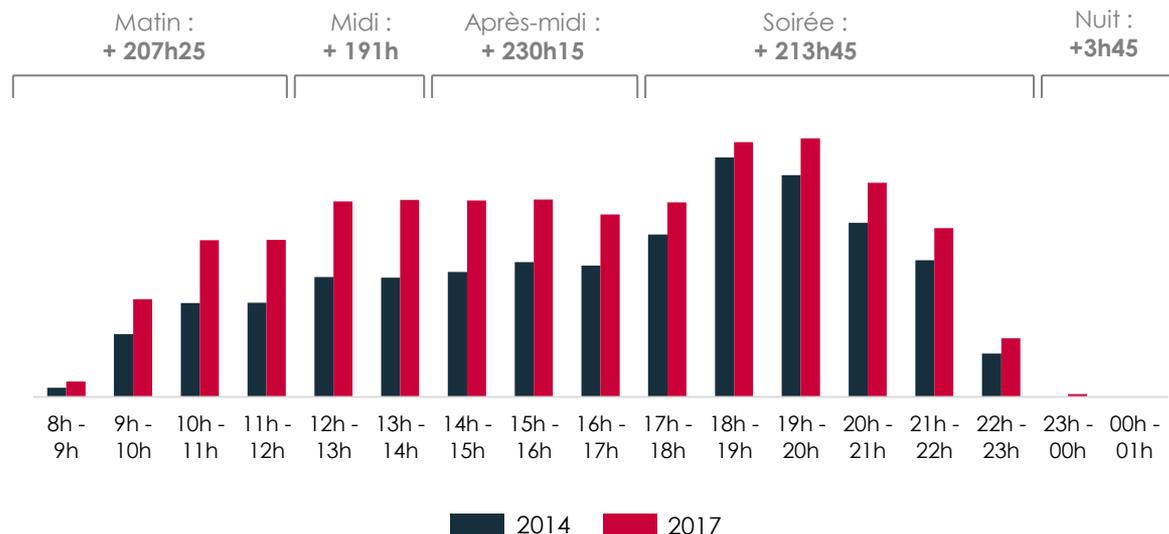
CLUB ATHEON	327h45
ECOLE DES SPORTS DU SEIZIEME	202h30
STADE FRANCAIS	182h00
CERCLE FEMININ DE PARIS	149h45
LES ENFANTS DE PASSY	122h15
NICOLAITE DE CHAILLOT	118h30
PARIS JEAN BOUIN CASG	116h45
OPTION TENNIS ATB	93h00
AS LE PETIT SMASH	79h00
PARIS PETANQUE 16EME	77h00

Une hausse générale des heures hebdomadaires utilisées par les associations observée aussi bien en journée qu'en soirée

Les heures hebdomadaires dédiées aux associations augmentent de plus de 850 heures entre 2014 et 2017. La lecture des volumes d'heures par tranche horaire montre une forte augmentation entre 2014 et 2017 avec des pics de réservation sur les créneaux en soirée.

La mise en place des créneaux autonomes a permis de créer près de 4 heures hebdomadaires (entre 23h et 1h00) supplémentaires, soit environ 131 heures annuelles.

Répartition des heures affectées aux associations par tranche horaire entre 2014 et 2017



Note: 12 heures ne sont pas comptabilisées dans ce graphique, car les réservations sont en dehors de la plage 8h - 1h (+2h en 2017).

Les associations sont principalement consommatrices d'un faible volume d'heures hebdomadaires : 87 associations sportives (48%) utilisent les aires sportives moins de 5 heures par semaine. À l'inverse, 7 associations occupent plus de 100 heures de réservation hebdomadaire, dont une qui compte plus de 300 heures chaque semaine.

Ce sont les courts de tennis qui tirent le plus leur « épingle du jeu » dans l'augmentation des volumes d'heures et de créneaux

Entre 2014 et 2017, les aires sportives enregistrent une variation très différente de leurs volumes de réservation. Ainsi, les courts de tennis, avec l'utilisation de courts sur l'île de Puteaux, connaissent la plus forte hausse (+463h), tandis que les gymnases (-7h) et les aires d'athlétisme (-4h) enregistrent une baisse de leur volume d'heures hebdomadaires.

En dehors des courts de tennis, les « terrains de grands jeux » ainsi que les « salles polyvalentes » sont les aires ayant disposé de la plus forte augmentation de leurs volumes de créneaux (respectivement +84 et +52 créneaux).

Evolution du nombre d'heures et de créneaux hebdomadaires dédiés aux associations par type d'équipements sportifs

	2014-2015		2017-2018		Variation	
	Heures	Créneaux	Heures	Créneaux	Heures	Créneaux
Athlétisme	166 h	91	154 h	87	- 12 h	- 4
Courts de tennis / TEP	663 h	615	1 181 h	1 078	+ 518 h	+ 463
Dojos et salles d'arts martiaux	81 h	32	134 h	61	+ 53 h	+ 29
Divers (boulodrome...)	154 h	34	168 h	39	+ 14h	+ 5
Gymnases	312 h	127	284 h	120	- 28 h	- 7
Piscines	182 h	131	193 h	135	+ 11 h	+ 4
Salles polyvalentes	63 h	30	151 h	82	+ 88 h	+ 52
Salles spécialisées	111 h	55	219 h	78	+ 108 h	+ 23
Terrains de grands jeux	596 h	229	701 h	313	+ 105 h	+ 84
	2 328 h	1 344	3 185 h	1 993	+ 857 h	+ 649

16

De nombreuses créations ou mises à disposition d'équipements entre 2014 et 2017, mais aussi plusieurs fermetures

Ci-dessous, un rappel synthétique des principaux « changements » observés sur l'arrondissement entre 2014 et 2017 en matière d'ouverture et de fermeture d'équipements.

Nom du Centre Sportif	Type d'aire sportive	Volume horaire	Etat de l'aire sportive en 2017
Georges Hébert	Court n°7	+ 13 h	Création
Georges Hébert	Court n°8	+ 25 h	Création
Georges Hébert	Court n°9	+ 36 h	Création
Georges Hébert	Court n°10	+ 35 h	Création
Georges Hébert	Piste circulaire (150 m)	+ 6 h	Création
Georges Hébert	Handball	+ 7h30	Création
Jean Bouin	Salle de muscu. ext.	+ 80h30	Création
Suchet	Mur d'escalade	+ 60 h	Création
Suchet	Gymnase de type C	+ 38h30	Création
Suchet	Salle d'arts martiaux	+ 41 h	Création
Suchet	Salle de danse	+ 73h30	Création
Suchet	Plateau multi	+ 47 h	Création

De nombreuses créations ou mises à disposition d'équipements entre 2014 et 2017, mais aussi plusieurs fermetures (suite)

Nom du Centre Sportif	Type d'aire sportive	Volume horaire	Etat de l'aire sportive en 2017
Jean de La Fontaine	Tennis de table	+ 20h30	Convention scolaire
Jean de La Fontaine	Dojo	+ 12 h	Convention scolaire
Jean de La Fontaine	Salle de muscu.	+ 7h45	Convention scolaire
Ile de Puteaux	Court n° 01	+ 64 h	Convention
Ile de Puteaux	Court n° 02	+ 62 h	Convention
Ile de Puteaux	Court n° 03	+ 47 h	Convention
Ile de Puteaux	Court n° 04	+ 58 h	Convention
Ile de Puteaux	Court n° 05	+ 46 h	Convention
Ile de Puteaux	Court n° 06	+ 43 h	Convention
Ile de Puteaux	Court n° 07	+ 44 h	Convention
Ile de Puteaux	Court n° 08	+ 53 h	Convention
Ile de Puteaux	Court n° 09	+ 42 h	Convention
Ile de Puteaux	Court n° 10	+ 36 h	Convention
Ile de Puteaux	Court n° 11	+ 29 h	Convention

De nombreuses créations ou mises à disposition d'équipements entre 2014 et 2017, mais aussi plusieurs fermetures (suite)

Nom du Centre Sportif	Type d'aire sportive	Volume horaire	Etat de l'aire sportive en 2017
Ile de Puteaux	Court n° 12	+ 40 h	Convention
Ile de Puteaux	Court n° 13	+ 26 h	Convention
Ile de Puteaux	Court n° 14	+ 38 h	Convention
Ile de Puteaux	Court n° 15	+ 34 h	Convention
Ile de Puteaux	Court n° 16	+ 38 h	Convention
Ile de Puteaux	Court n° 17	+ 34 h	Convention
Ile de Puteaux	Court n° 18	+ 35 h	Convention
Ile de Puteaux	Court n° 19	+ 31 h	Convention
Ile de Puteaux	Court n° 20	+ 33 h	Convention
Ile de Puteaux	Court n° 21	+ 17 h	Convention
Ile de Puteaux	Court n° 22	+ 4 h	Convention
Ile de Puteaux	Court n° 23	+ 19 h	Convention
Ile de Puteaux	Court n° 24	+ 18 h	Convention

De nombreuses créations ou mises à disposition d'équipements entre 2014 et 2017, mais aussi plusieurs fermetures (suite)

Nom du Centre Sportif	Type d'aire sportive	Volume horaire	Etat de l'aire sportive en 2017
Ile de Puteaux	Football n° 01 - Eclairé	+ 49h30	Convention
Ile de Puteaux	Football n° 05	+ 50 h	Convention
Ile de Puteaux	Football n° 06 - Eclairé	+ 28h30	Convention
Ile de Puteaux	Practice de Golf	+ 29h45	Convention
Fonds des Princes	Mur d'escalade	- 19h15	Fermeture
Fonds des Princes	Court n° 01	- 26 h	Fermeture
Fonds des Princes	Court n° 05	- 31 h	Fermeture
Fonds des Princes	Gymnase - A	- 37 h	Fermeture
Fonds des Princes	Court n° 02	- 41 h	Fermeture
Fonds des Princes	Gymnase - B	- 48h30	Fermeture
Fonds des Princes	Court n° 03	- 60 h	Fermeture
Fonds des Princes	Court n° 04	- 71 h	Fermeture
Pierre de Coubertin	Stand de tir	- 57h30	Fermeture

Une concentration du volume de créneaux autour de 4 familles de pratique sportive (le tennis, le football, les arts martiaux et la natation)

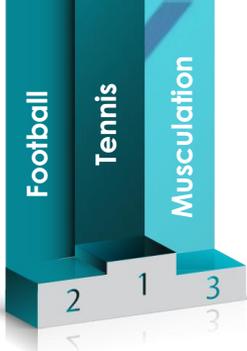
La répartition des créneaux par famille d'activités sportives montre une réelle diversité de l'offre permise par les équipements en 2017, avec 30 familles de disciplines différentes (hors « Autre »), qui regroupent 64 pratiques diverses proposées par les associations sur l'arrondissement (hors « Autre »).

- Le tennis est la pratique sportive qui mobilise le plus de créneaux en 2017 (1 078 en 2017) avec un nombre d'heures en forte hausse entre 2014 et 2017 (+502h) accompagné par la hausse du nombre de structures présentes (+ 26).
- En 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} position, ce sont les familles du football (avec 4 disciplines recensées), des arts martiaux (15 disciplines) et de la natation (7 disciplines) qui comptabilisent le plus de créneaux de réservation. Avec le tennis, ces 4 familles totalisent près de 2 000 heures de réservation hebdomadaire, soit plus de 63% des réservations associatives.
- Avec l'ouverture d'un nouvel équipement de musculation sur l'arrondissement, la musculation voit son nombre de créneaux (+ 80 h) fortement augmenter. Très loin derrière, suivent les arts martiaux (+ 48h) et la gymnastique (+ 47h).
- A contrario, le tir, le volley-ball et l'athlétisme sont les familles d'activités qui ont enregistré la plus forte diminution de leur nombre d'heures, avec une chute globale, pour les 3 familles de près de 86 heures hebdomadaires sur la période de référence.
- Entre 2014 et 2017, certains activités on fait leur apparition sur l'arrondissement :

Nouvelles pratiques ayant des créneaux en 2017		Pratiques n'ayant plus de créneaux en 2017
Capoeira	Stretching	Expression corporelle (gym)
Chi cong	Tor-ball (handi)	Jeux de l'esprit
Full contact	Musculation	Tir à l'arc
Golf		Tir au pistolet

- Seulement 2 familles de pratique existantes en 2014 et 2017 sur l'arrondissement ont vu leur nombre d'associations fréquentant les aires sportives diminuer. À l'inverse, 44% des familles comptent plus de clubs utilisateurs en 2017 qu'en 2014.





TOP 3 des familles de pratique ayant vu leur volume de créneaux augmenter entre 2014 et 2017 (en nombre d'heures)

Une variation très hétérogène des volumes de réservation entre les différentes familles d'activités sportives

16

	2014				2017				Variation en heures 2014-2017
	Nbre de pratiques	Nbre d'associations*	Volume d'heures	Nbre de créneaux	Nbre de pratiques	Nbre d'associations*	Volume d'heures	Nbre de créneaux	
Tennis	1	26	576h30	570	1	52	1078h30	1025	+ 502h00
Football	4	45	401h30	189	4	54	514h00	263	+ 112h30
Arts Martiaux	13	10	138h30	66	15	14	186h15	97	+ 47h45
Natation	7	26	169h15	120	7	27	179h45	124	+ 10h30
Athlétisme	2	7	151h15	77	2	7	142h15	74	- 9h00
Basket Ball	1	11	120h00	46	1	11	126h15	51	+ 6h15
Rugby	1	11	91h30	34	2	11	118h25	44	+ 26h55
Gymnastique	6	7	69h40	33	6	9	117h10	62	+ 47h30
Handball	1	7	85h00	33	1	7	95h00	38	+ 10h00
Musculation	-	-	-	-	1	1	80h30	7	+ 80h30
Boule	1	1	77h00	7	1	1	77h00	7	-
Hockey	2	4	66h00	20	2	3	65h00	19	- 1h00
Escalade	1	3	16h30	9	1	3	59h00	24	+ 42h30
Autre	3	7	35h30	12	3	10	51h45	23	+ 16h15
Tennis De Table	1	1	2h00	1	1	2	24h30	13	+ 22h30
Volley Ball	1	9	43h00	18	1	10	22h45	11	- 20h15
Danse	3	2	9h00	4	4	5	22h30	11	+ 13h30
Escrime	1	1	9h30	4	1	1	17h30	7	+ 8h00
Golf	-	-	-	-	1	1	17h00	3	+ 17h00
Fitness	1	3	12h45	5	1	4	15h15	7	+ 2h30
Base Ball	1	1	13h30	2	1	1	15h00	4	+ 1h30
Roller Skate	1	3	15h00	14	1	2	13h30	13	- 1h30
Boxe – Sp de Combat	1	1	6h30	3	2	2	12h30	6	+ 6h00
Lutte	2	2	3h30	2	2	2	10h00	5	+ 6h30
Sports Senior	1	1	6h00	2	1	1	6h00	2	-
Yoga	1	2	5h40	3	1	2	5h40	3	-
Triathlon	1	2	5h30	4	1	3	5h30	4	-
Badminton	1	3	6h30	3	1	3	5h15	3	- 1h15
Handisport	-	-	-	-	1	1	2h30	1	+ 2h30
Jeux De L'Esprit	1	1	2h00	1	-	-	-	-	- 2h00
Tir	2	5	57h30	16	0	0	-	0	- 57h30

* Une association peut être comptabilisée plusieurs fois au sein des différentes familles de pratiques

Des réalités bien différentes parmi les disciplines des familles de la natation, de la gymnastique et des arts martiaux



Arts Martiaux

Si quelques disciplines d'arts martiaux enregistrent une hausse de leurs créneaux (Capoeira, Karaté...), le judo connaît une baisse des volumes d'heures sur la période.

	2014	2017	Variation
Karaté	38h45	44h00	+ 5h15
Arts Martiaux	9h00	31h15	+ 22h15
Judo	27h15	25h00	- 2h25
Taekwondo	12h30	18h00	+ 5h30
Ju-Jitsu	14h00	14h00	/
Aïkido	8h00	8h00	/
Chanbara	7h00	7h00	/
Capoeira	/	7h00	+ 7h00
Tai Chi chuan	5h30	6h30	+1h00
Krav Maga	2h00	6h00	+ 4h00
Kempo	4h00	6h00	+ 2h00
Kung fu	5h30	5h30	/
Chi cong (Gi cong)	/	3h00	+ 3h00
Kendo	3h00	3h00	/
Iaido	2h00	2h00	/

Natation associative



La pratique de la natation sportive concentre la majorité des créneaux dédiés à la natation, en revanche cette discipline a enregistré une légère baisse de son volume d'heures de pratique.

	2014	2017	Variation
Natation sportive	106h15	104h15	- 2h00
Plongée	28h15	40h45	+12h30
Natation loisirs.	17h30	17h30	/
Water-polo	7h00	7h00	/
Natation synchro	6h00	6h00	/
Aquagym	2h45	2h45	/
Natation séniors	1h30	1h30	/



Gymnastique

	2014	2017	Variation
Gym. Divers	27h30	71h45	+ 44h15
Gym. Seniors	33h00	35h30	+ 2h30
Gymnastique	4h40	4h40	/
Gym. Rythmique	2h00	3h15	+1h15
Relaxation	1h00	1h00	/
Stretching	/	1h00	+ 1h00
Expres. Corporelle	1h30	/	- 1h30

La gymnastique « divers », principalement centrée sur l'entretien physique (gymnastique suédoise, relaxation...) est en augmentation (+44 heures hebdomadaires) et masque la progression de la gymnastique séniors (+ 2h30).

16^{ème} arrondissement

Le profil des pratiquants qui fréquentent les aires sportives de l'arrondissement

16

Eclairages méthodologiques sur les données recueillies, le cadre d'analyse et les points de vigilance quant à l'interprétation des résultats

Au-delà de l'approche quantitative établissant une comparaison des volumes d'heures et de créneaux entre 2014 et 2017, il a été mis en place une démarche complémentaire permettant de disposer d'une approche qualitative visant à réaliser une photographie des pratiquants fréquentant les créneaux associatifs des aires sportives parisiennes. Cette approche repose sur une enquête en ligne, diffusée sur les mois de mai et de juin 2018, auprès des associations utilisatrices.

Caractériser les utilisateurs des différents créneaux questionne nécessairement le champ d'analyse à retenir, compte tenu de l'hétérogénéité des pratiques et des profils. A ce titre, il est apparu essentiel de standardiser les données relatives aux pratiquants, afin que les résultats puissent :

- Etre comparés entre les arrondissements de la Ville de Paris, afin de faire émerger les spécificités de chacun.
- Permettre d'observer, si nécessaire, des évolutions dans le temps en s'appuyant sur des critères d'analyse identiques.

Cette standardisation des profils des utilisateurs s'est centrée sur 4 principaux critères : le sexe (homme / femme / mixte), les catégories d'âges (uniformisation des tranches d'âges), les orientations de pratique (compétition / loisirs) et l'ouverture à des publics spécifiques (sport santé / handisport / sport adapté / sport féminin / sport senior). Ces critères ont permis de recueillir des données uniformes à l'échelle de Paris et ainsi faire émerger des spécificités sur les différents arrondissements.

Mais à l'inverse, ce choix de typologie induit en amont quelques précautions d'usage dans l'interprétation des données :

- La standardisation des données ne rend pas compte de la diversité des publics parfois accueillis au sein d'une association sportive sur un créneau dédié (les associations ont déclaré la tranche d'âge majoritaire dans le cas d'une diversité des publics accueillis).
- Les résultats sont issus des déclarations faites par les associations et soumis à leur interprétation. Cela peut conduire à certains biais déclaratifs et fausser la réalité des situations.
- Le recueil des profils a été mené sur chacune des plages réservées par la Ville de Paris à une association. Cette dernière a, parfois, pour une plage dédiée, plusieurs créneaux de pratique réunissant des profils différents sur chacun d'entre eux. Cette distinction n'a pas été faite dans la présente analyse.



10

Préambule sur le périmètre et la représentativité des données au regard des volumes de créneaux existants

L'enquête en ligne a été adressée à l'ensemble des associations utilisatrices présentes sur l'arrondissement, via le fichier des réservataires tenu par la Ville de Paris. De ce fichier, ont été soustraites les associations suivantes :

- Associations qui se sont désabonnées volontairement de l'enquête.
- Associations pour lesquelles le contact n'était pas à jour et sans possibilité d'actualisation.
- Associations n'utilisant que des locaux administratifs et salles de réunion (non intégrées dans le périmètre de l'étude).

Ainsi, le périmètre de l'enquête a été corrigé pour ne se concentrer que sur les associations réservataires de créneaux en 2017, disposant de coordonnées à jour et n'ayant pas signifié leur désaccord dans le cadre de l'étude. Cela concerne, pour le 16^{ème} arrondissement, un total de 134 associations ciblées.

Sur cette base, le taux de retour à l'enquête est de 84% en volume d'associations et de 94% en nombre de créneaux renseignés.



84,3%

Taux de retour des associations de l'arrondissement

Taux de retour et représentativité globale au regard du volume d'associations répondantes

	16 ^{ème} arrondissement	%	Ville de Paris	%
Volume d'associations ciblées (périmètre corrigé)	134	/	1 294	/
Volume d'associations répondantes	113	84,3%	1 059	81,8%
Nombre de créneaux ciblés	1 721	/	15 239	/
Nombre de créneaux renseignés	1 610	93,6%	13 139	86,2%
Volume horaire ciblé	2 797 h	/	25 885 h	/
Volume horaire renseigné	2 644 h	94,5%	22 083 h	85,3 %

Ainsi, les taux de retour, tant au niveau du volume d'associations répondantes que du volume d'heures renseignées, donnent une vision représentative de l'identité sportive de l'arrondissement sur les créneaux associatifs occupés en 2017-2018.

La représentativité des associations répondantes à l'enquête au regard de leurs poids dans le volume de créneaux utilisés

Parmi les associations répondantes, il est observé une réelle représentativité des structures selon les volumes de créneaux qu'elles utilisent chaque semaine. Ainsi, les taux de retour des associations, selon leur poids en tant que réservataires, est le suivant :

113 associations
répondantes sur
l'arrondissement

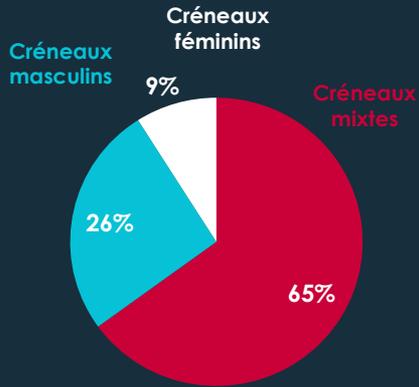
Représentativité des répondants selon le volume de créneaux réservés

		Volume d'associations concernées	Volume de répondants
Associations de plus de 200 créneaux		0	0
Associations entre 100 et 200 créneaux		3	3
Associations entre 50 et 100 créneaux		6	6
Associations entre 20 et 50 créneaux		11	10
Associations entre 10 et 20 créneaux		17	15
Associations entre 5 et 10 créneaux		22	21
Associations ayant moins de 5 créneaux		75	58

Ainsi, les associations comptant moins de 5 créneaux par semaine, qui représentent 56% des associations ciblées, ont également participé avec un taux de retour proche de 77%. De même, dans le périmètre retenu, la quasi-totalité des associations importantes en volume de créneaux (plus de 10 créneaux), ont participé à l'enquête sur les profils de leurs pratiquants.

Ainsi, les retours enregistrés permettent de disposer d'une photographie relativement juste du profil des usagers sur les différents créneaux ouverts aux associations.

Des créneaux qui s'ouvrent avant tout dans une **logique de mixité**, avec un **poids relativement important des jeunes**



A l'instar de la moyenne observée à l'échelle de Paris, les créneaux mixtes constituent la majorité des créneaux identifiés par les associations réservataires. En raison du poids des pratiques individuelles qui ne distinguent pas nécessairement les plages horaires selon le sexe (tennis, arts martiaux, gymnastique, athlétisme, natation), les créneaux féminins et masculins sont relativement à la marge.

L'arrondissement compte des créneaux qui s'adressent en majorité à un public âgé adulte : les créneaux accueillant des personnes de plus de 17 ans (jusqu'aux 60 ans et plus) représentent près de 56% des heures hebdomadaires. Toutefois, les jeunes occupent une place importante dans l'utilisation des aires de l'arrondissement en mobilisant 44% des heures contre moins de 38% à l'échelle de Paris.



Poids du volume horaire par tranche d'âge

	16 ^{ème} arr.	Ville de Paris
Moins de 7 ans	4,4%	3,5%
7 à 12 ans	18,7%	14,9%
13 – 16 ans	20,8%	19,1%
17 – 45 ans	42,3%	49,6%
46 – 59 ans	9,8%	9,6%
60 ans et plus	4,0%	3,2%

Répartition des créneaux associatifs par tranches d'âges et par sexe



	Créneaux mixtes		Créneaux féminins		Créneaux masculins	
	Heures hebdo.	%	Heures hebdo.	%	Heures hebdo.	%
Moins de 7 ans	102h15	6,1%	4 h	1,7%	8 h	1,2%
7 à 12 ans	386h15	23,0%	25h15	10,8%	75h30	11,0%
13 à 16 ans	354 h	21,1%	40h30	17,4%	142h30	20,7%
17 à 45 ans	616h30	36,7%	132h30	56,9%	352h40	51,3%
46 à 59 ans	140h45	8,4%	25h45	11,1%	89 h	12,9%
60 ans et plus	78 h	4,7%	5 h	2,1%	20 h	2,9%
Total	1 678 h		233 h		688 h	

L'arrondissement se caractérise également par le poids des créneaux spécifiquement dédiés à la pratique masculine. En effet, 26% des créneaux sont ciblés pour le public masculin (15% sur Paris). Les disciplines les plus représentées sur ces créneaux masculins sont le football (315 h – 46% des créneaux masculins) et le tennis (121 h – 18%).

Le poids du loisir et de la compétition par famille de disciplines

16

Légende

 Familles de disciplines à dominante « **compétition** »

 Familles de disciplines à dominante « **loisir** »

	Loisir	En %	Compétition	En %	Total (en h)
Arts martiaux	153h45	98,7%	2h00	1,3%	155h45
Athlétisme	14h00	12,3%	100h00	87,7%	114h00
Autre	23h45	54,9%	19h30	45,1%	43h15
Badminton	3h15	100,0%	-	-	3h15
Base-ball	15h00	100,0%	-	-	15h00
Basket-ball	11h00	9,9%	100h00	90,1%	111h00
Boule	77h00	100,0%	-	-	77h00
Boxe - sports de combat	6h30	52,0%	6h00	48,0%	12h30
Danse	19h30	100,0%	-	-	19h30
Escalade	25h30	77,3%	7h30	22,7%	33h00
Escrime	17h30	100,0%	-	-	17h30
Fitness	11h45	100,0%	-	-	11h45
Football	83h15	18,3%	372h30	81,7%	455h45
Gymnastique	122h25	100,0%	-	-	122h25
Handball	-	-	69h00	100,0%	69h00
Hockey	18h00	28,8%	44h30	71,2%	62h30
Lutte	7h30	75,0%	2h30	25,0%	10h00
Musculation	80h30	100,0%	-	-	80h30
Natation	108h30	78,6%	29h30	21,4%	138h00
Roller skate	3h30	26,9%	9h30	73,1%	13h00
Rugby	8h30	7,8%	99h55	92,2%	108h25
Sports senior	6h00	100,0%	-	-	6h00
Tennis	677h00	81,8%	151h00	18,2%	828h00
Tennis de table	4h00	100,0%	-	-	4h00
Tir	1h30	100,0%	-	-	1h30
Triathlon	-	-	1h00	100,0%	1h00
Volley-ball	8h45	74,5%	3h00	25,5%	11h45
Yoga	5h40	100,0%	-	-	5h40

58,4%

des clubs ne proposent que des créneaux loisirs à leurs adhérents (contre 58,5% à l'échelle de Paris)



1h30

Durée moyenne d'un créneau loisir

Une offre « loisir » qui se caractérise par sa **variété et sa capacité à toucher toutes les tranches d'âge dont les plus jeunes**

16

Les créneaux dédiés à la pratique loisir constituent un peu plus de la moitié des heures hebdomadaires de l'arrondissement (58% avec 1 521 h de pratique chaque semaine). De plus, l'offre de pratique du 16^{ème} s'inscrit dans une offre relativement classique où les associations offrent à la fois des pratiques de compétition et des heures plus orientées vers le loisir à leurs adhérents : 58% des associations n'ont qu'une pratique de loisirs (58,5% sur Paris) et 38% des associations ne sont affiliées à aucune fédération (30% sur Paris).

2 éléments clés caractérisent les pratiquants « loisir » sur l'arrondissement :

Des créneaux jeunes plus importants...

43,7%
des heures « loisirs » touchent les moins de 17 ans (contre 33% à l'échelle de Paris)



...au détriment du public adulte

34%
des heures « loisirs » touchent les 17 – 45 ans (contre 48% à l'échelle de Paris)

Si les adultes sont largement majoritaires dans l'utilisation des aires de l'arrondissement (56% du volume horaire des créneaux), le 16^{ème} arrondissement se caractérise par le poids relativement important des jeunes par rapport à Paris. 2 disciplines mobilisent beaucoup d'heures spécifiques pour les moins de 17 ans : le tennis (493 h) et le football (217h).

Au-delà du poids du tennis, des arts martiaux et de la gymnastique (70% des heures « loisirs » se concentrent sur ces 3 familles de disciplines), l'offre de pratique de l'arrondissement est relativement diversifiée avec 26 familles de disciplines recensées.

Des créneaux dédiés à la **compétition non majoritaires** mais malgré tout bien présents avec le **football** et le **tennis**

Si d'autres arrondissements enregistrent un recul de la pratique compétitive, le 16^{ème} se caractérise par sa capacité à conserver malgré tout une réelle dynamique autour de la logique de compétition, qui représente 42,4% des heures (contre 39,5% sur Paris). Ce sont même plus de 22% des associations qui réservent les aires sportives de l'arrondissement qui ne proposent que de la compétition à leurs adhérents (contre 13,6% à l'échelle de Paris). L'offre de compétition n'est toutefois pas aussi diversifiée que sur d'autres arrondissements avec 16 familles de disciplines et se concentre sur 5 familles (football, tennis, athlétisme, basket et rugby ... 81% des créneaux compétition).

Poids des créneaux dédiés à la compétition (associations répondantes uniquement)

	16 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris	
	Créneaux	Heures hebdo.	Créneaux	Heures hebdo.
Volume	594	1 119 h	4 741	8 680 h
%	37,0%	42,4%	36,3%	39,5%

Si les créneaux mixtes restent majoritaires (48% des heures compétition), ils sont inférieurs à la moyenne parisienne (64%) et ce sont les créneaux masculins qui sont largement représentés (44% contre 27% à l'échelle de Paris) compte tenu notamment des caractéristiques des disciplines proposées (football, rugby...).

Répartition du volume horaire (en %) des pratiquants « Compétiteurs » de l'arrondissement par tranches d'âges et par sexe

	16 ^{ème} arrondissement			Ville de Paris		
	Femmes	Hommes	Mixte	Femmes	Hommes	Mixte
Moins de 7 ans	-	-	0,8%	0,4%	0,2%	0,6%
7 à 12 ans	8,5%	12,4%	13,9%	14,5%	13,1%	12,2%
13 à 16 ans	23,9%	24,5%	38,8%	28,6%	26,3%	32,9%
17 à 45 ans	67,7%	59,5%	46,2%	54,8%	55,7%	50,7%
46 à 59 ans	-	2,4%	0,2%	1,8%	3,2%	3,3%
60 ans et plus	-	1,2%	-	-	0,9%	0,3%

Lecture : 46,2% des heures réservées à la compétition pour un public mixte concernant la tranche d'âge des 17-45 ans

16,5%

des créneaux « compétition » sont dédiés aux matches contre 13% à l'échelle de Paris

41,6%

des associations disposent de créneaux réservés à la compétition (avec des créneaux loisir ou non) contre 41,5% à l'échelle de Paris



Durée moyenne d'un créneau « compétition »

1h53

10

Un poids relativement faible de la pratique pré-nationale ou nationale dans les créneaux « compétition »

	Départemental / Régional
Vol. total des h	875h55
% du total des h. compét.	87,4%

	% des heures par discipline	Volume d'h
Football à 11	28,9%	253h15
Tennis	15,3%	134h00
Football à 7	11,2%	98h15
Basketball	9,7%	85h00
Athlétisme	8,6%	75h00
Rugby à XV	7,3%	63h55
Handball	5,5%	48h30
Hockey sur gazon	2,6%	22h30
Sport périscolaire	2,2%	19h30
Football féminin	2,2%	19h00
Natation	1,7%	15h00
Athlétisme piste	1,0%	9h00
Escalade	0,9%	7h30
Water polo	0,8%	7h00
Full contact	0,7%	6h00
Natation synchronisée	0,3%	3h00
Volleyball	0,3%	3h00
Lutte	0,3%	2h30
Karaté	0,2%	2h00
Foot en salle	0,2%	2h00

Au total, 22 disciplines sont proposées en compétition que ce soit au niveau infra ou supra régional. La pratique d'un niveau pré-national ou national est peu développée sur l'arrondissement : elle représente moins de 13% des heures de compétition (21% à l'échelle de Paris) mais concerne des disciplines olympiques en grande majorité.

La pratique compétitive départementale ou régionale est structurée autour de 20 disciplines bien que le football se démarque largement en matière de volume horaire (29% des heures).

	Pré-national / National
Vol. total des h	126 h
% du total des h. compét.	12,6%

	% des heures par discipline	Volume d'h
Rugby à XV	28,6%	36h00
Handball	16,3%	20h30
Hockey sur gazon	15,9%	20h00
Tennis	11,9%	15h00
Basketball	11,9%	15h00
Athlétisme	9,5%	12h00
Natation synchronisée	2,4%	3h00
Hockey	1,6%	2h00
Natation	1,2%	1h30
Triathlon	0,8%	1h00

70%

des heures dédiées à la pratique compétitive de niveau pré-national ou national concernent des disciplines olympiques

0,5%

Des heures sont spécifiquement dédiées au « handisport » ou au « sport adapté » (contre 1,4% à l'échelle de Paris)

Une volonté d'ouverture des créneaux au public en situation de handicap non traduite pour autant dans les volumes d'heures actuels

16

Au-delà de s'adapter aux motivations des habitants (loisirs, compétitions...), l'attribution des créneaux constitue un levier d'accessibilité pour tous les publics et pour le public en situation de handicap plus particulièrement. Sur la base de leurs déclarations, certaines associations affichent leur volonté de s'ouvrir au plus grand nombre et de veiller à la mixité des publics. Ce sont ainsi près de 17% des associations qui déclarent disposer de créneaux horaires dans lesquels du public en situation de handicap pratique. A noter qu'à l'échelle de Paris, il s'agirait de plus de 23% des associations.

Volume et poids des associations déclarant accueillir des personnes en situation de handicap

	16 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris	
	Volume	%	Volume	%
Nombre d'associations déclarant ouvrir des créneaux horaires dans lesquels du public en situation de handicap pratique	19	16,8%	246	23,2%

Toutefois, malgré la volonté de mixité affichée, les heures hebdomadaires déclarées comme accueillant (ou pouvant accueillir) des publics en situation de handicap, que les créneaux soient ou non spécifiques au public visé, représentent seulement 5,4% des heures sur l'arrondissement contre 11% à l'échelle de Paris. Cela représente en 2017, un volume de près de 140 heures de pratique hebdomadaires (10 disciplines différentes dont le tennis, le rugby et l'escalade).

Poids des heures hebdomadaires spécifiquement dédiées aux personnes en situation de handicap

	16 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris	
	Volume d'heures	%	Volume d'heures	%
Handisport	9 h	0,3%	158 h	0,7 %
Sport adapté	6h30	0,2%	147 h	0,7 %
Total	15h30	0,5%	305 h	1,4 %

Des créneaux qui s'ouvrent vers des publics spécifiques, notamment pour le sport féminin

Les associations de l'arrondissement proposent en majorité des créneaux loisirs, dans une logique mixte, tant en termes de sexe que d'âge. Cela se traduit également par la mise en place de créneaux spécifiques, aussi bien autour du sport santé, du sport féminin que du sport seniors.

Si le volume horaire des créneaux sport santé semble un peu moins développé sur l'arrondissement, les créneaux spécifiques au sport seniors sont davantage développés sur le 16^{ème} qu'à l'échelle parisienne.

Avec 142 heures hebdomadaires spécifiquement dédiées aux filles et aux femmes, le sport féminin semble se développer sur l'arrondissement, porté notamment par le tennis, le football et la musculation.

Les associations du 16^{ème} semblent vouloir diversifier leur offre vers les publics spécifiques pour répondre à l'évolution de la demande étant donné le pourcentage de structures déclarant proposer de tels créneaux.

Les principales familles de disciplines qui adaptent leurs créneaux autour de ces publics ou logiques de pratiques sont les suivantes :

Sport santé	Sport féminin	Sport seniors
Tennis	Tennis	Gymnastique
Gymnastique	Football	Tennis
Football	Musculation	Natation
Arts martiaux	Gymnastique	Arts martiaux

Poids des volumes horaires déclarés comme étant dédiés à des créneaux autour du...

	16 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris
	Volume d'h	%	%
Sport santé	116h45	4,4%	7,6%
Sport féminin	142 h	5,4%	5,4%
Sport seniors	92h30	3,5%	2,8%

Nombre d'associations déclarant proposer des créneaux autour du...

	16 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris
	Volume d'associations	%	%
Sport santé	19	16,8%	19,5%
Sport féminin	20	17,7%	13,9%
Sport seniors	13	11,5%	9,3%

Comme évoqué précédemment, la demande relative à la pratique sportive tend, depuis plusieurs décennies, vers une diversification des leviers de motivation des pratiquants, sous l'impulsion de la féminisation des pratiques et l'allongement de la durée de vie.

Cette évolution de la demande implique une capacité pour les clubs à ajuster leur offre aux besoins émergents des usagers mais également de veiller à l'accessibilité des équipements sportifs et à leur adaptation (qualité des infrastructures, créneaux sur le temps de midi, accès en horaires atypiques...) leur permettant ainsi de répondre à l'hétérogénéité des attentes.

16^{ème} arrondissement

Focus sur les créneaux utilisés par
la Ville de Paris

16

10

La mobilisation des aires sportives par la Ville de Paris... entre gestion et animation

La Ville de Paris utilise près de 246 heures hebdomadaires de créneaux en 2017 (+38% par rapport à 2014) que ce soit pour l'installation et la gestion des aires sportives ou l'animation de dispositifs sportifs.

Sur la même année, près de la moitié (45%) des créneaux utilisés par la Ville de Paris est dédiée à la gestion des compétitions, principalement le week-end, et représente près de 110 heures par semaine.

L'animation portée par la Ville (dispositifs DJS) représente 42% du volume d'heures hebdomadaires utilisées par les services en 2017, en baisse de près de 6 heures par semaine par rapport à 2014.

42 % des heures

sont dédiées à
l'animation sportive

Evolution des différents créneaux de la Ville de Paris entre 2014
et 2017 (en volume d'heures hebdomadaires)

	2014*	2017	Variation
Créneaux compétition	29h00	109h30	+ 80h30
Dispositifs DJS	109h00	103h20	- 5h40
Equipements jeunesse	39h00	31h00	- 8h00
Autres directions	-	2h00	+ 2h00

* En 2014, 1h de créneaux supplémentaires pour la Ville de Paris n'est affectée à aucune utilisation

Glossaire

Centre sportif

Un « centre sportif » est un lieu caractérisé par une adresse (ex.: Centre sportif Jean Bouin – 24 Avenue Général Sarrail 75016 Paris), où est(ont) implantée(s) une (ou plusieurs) aire(s) sportive(s).

Aire sportive

Une « aire » sportive est une surface permettant à elle seule, la pratique d'une ou plusieurs activités sportives. L'aire sportive est l'espace élémentaire de pratique. (ex.: dans le cas d'une piscine, un grand bassin et un petit bassin représentent DEUX aires sportives).

Créneau de réservation

Un créneau est une plage de réservation d'une aire de pratique sportive pouvant aller en 2017 de 30 minutes à 10 heures par jour.

Salle spécialisée

Une salle spécialisée est une aire sportive qui est réservée à la pratique d'une seule activité sportive ou adaptée en alternance de plusieurs activités grâce à des rangements ou des aménagements adéquats (ex.: une salle d'escrime, une salle de tennis de table, une salle de gymnastique artistique...).

Salle polyvalente

Une salle polyvalente est une aire sportive qui permet l'accueil de plusieurs activités sportives sans aménagement particulier de l'aire sportive. (ex.: une salle de danse, une salle de fitness/cours collectif...).

Liste des familles et pratiques sportives sur l'arrondissement

Familles de disciplines	Pratiques recensées		
ARTS MARTIAUX	Aïkido Arts Martiaux Capoeira Chanbara Chi Cong (Gi Cong) Iaido Judo Ju-Jitsu Karaté Kempo Kendo Krav Maga Kung Fu (Wu Shu) Taekwondo Tai Chi Chuan	ESCRIME	Epee
		FITNESS	Fitness
		FOOTBALL	Foot En Salle Football à 11 Football à 7 Football Feminin
		GOLF	Golf
		GYMNASTIQUE	Expres Corporelle Gymn Divers Gymn Rythmique Gymnastique Gymnastique Seniors Relaxation Stretching
ATHLETISME	Athlétisme Athlétisme Piste	HANDBALL	Hand Ball
AUTRE	Découverte Sportive Multisports Sport Péricolaire	HANDISPORT	Tor-Ball
BADMINTON	Badminton	HOCKEY	Hockey Hockey Sur Gazon
BASE BALL	Base-Ball	LUTTE	Lutte Luttés Divers
BASKET BALL	Basket Ball	MUSCULATION	Musculation
BOULE	Pétanque	NATATION	Aquagym Natation Natation Loisirs Natation Seniors Natation Synchro Plongée Water Polo
BOXE - SP DE COMBAT	Boxe Anglaise Full Contact		
DANSE	Danse Danse (Autre) Danse Africaine Modern-Jazz		
ESCALADE	Escalade		

16

ANNEXE 2 (suite)

Liste des familles et pratiques sportives sur l'arrondissement

Familles de disciplines	Pratiques recensées
ROLLER SKATE	Roller Vitesse
RUGBY	Rugby à XV Rugby à 7
SPORTS SENIOR	Sport Senior
TENNIS	Tennis
TENNIS DE TABLE	Tennis de table
TIR	Tir à L'Arc Tir au Pistolet
TRIATHLON	Triathlon
VOLLEY BALL	Volley Ball
YOGA	Yoga

Ce document s'inscrit dans un ensemble de 20 fiches territoriales, pour chacun des arrondissements parisiens, portant « sur l'utilisation des équipements sportifs par le public associatif »



Ville de PARIS
Direction de la Jeunesse et des Sports

Publication : Direction Jeunesse et Sports, Ville de Paris
Traitement des données : MOUVENS
Rédaction et mise en page : MOUVENS
Crédits Photos : Ville de Paris
Diffusion : Septembre 2018